

Andreas Cappelen, La Norvège à l'heure européenne

Légende: En janvier 1972, Andreas Cappelen, ministre norvégien des Affaires étrangères, exprime dans les colonnes de la Revue du Marché commun les espoirs et les craintes de la Norvège au sujet de son adhésion éventuelle au Marché commun européen.

Source: Revue du Marché commun. dir. de publ. Epstein, Geneviève ; Réd. Chef Vignes, Daniel. Janvier 1972, n° 150. Paris: Éditions techniques et économiques.

Copyright: (c) Les Éditions Techniques et Économiques, 3, rue Soufflot 75005 Paris

URL: http://www.cvce.eu/obj/andreas_cappelen_la_norvege_a_1_heure_europeenne-fr-b9594a52-c3f0-4099-9ef3-dd6c5096588e.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

La Norvège à l'heure européenne

par Andreas CAPPELEN

Ministre des Affaires étrangères de Norvège

La Norvège fait partie de l'Europe. Elle appartient à l'Europe pour des raisons d'ordre économique, certes, mais aussi par la longue tradition de ses liens culturels. La politique générale favorise encore ce rattachement.

La vie nationale est, bien sûr, très dépendante des échanges avec l'étranger, et principalement des échanges avec les autres pays européens. Mais il faut également pour la Norvège un engagement politique en Europe. Il lui faut pouvoir participer aux décisions qui sont prises et qui engagent, directement ou indirectement, le destin de la Nation.

L'élargissement des Communautés est nécessaire. L'Europe se doit d'avoir une base solide pour assurer l'avenir des nations qui la composent. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que les nations européennes peuvent faire avancer efficacement la cause de la paix, aussi bien que le progrès économique et social pour tous les peuples du monde.

Voilà comment, au nom du nouveau Gouvernement norvégien, j'avais posé à la réunion ministérielle de Luxembourg le 31 mars 1971, les principes de base à partir desquels il désirait négocier avec les six membres fondateurs des Communautés. L'heure européenne avait sonné pour la Norvège.

Certes, je n'avais pas alors dissimulé les difficultés que l'intégration européenne posait à la Norvège. Nos amis ont compris qu'il ne s'agissait pas là de problèmes artificiels, recouvrant une quelconque intention d'exploiter indûment en notre faveur la sympathie et le respect que la Norvège a pu s'acquérir à cause de ce combat constant que livrent les Norvégiens contre une nature et un climat hostiles. Le peuple norvégien veut sauvegarder envers et contre tout sa dignité et son indépendance, il veut organiser dans son pays une démocratie vivante et moderne, assimilant ce qu'il trouve de plus positif dans les exemples donnés par les grandes traditions démocratiques, sans pour autant sacrifier cet héritage national qui souvent aujourd'hui se présente comme un « particularisme norvégien ».

Pour s'accrocher aux terres montagneuses ou aux îles rocheuses qui abritent les bateaux de pêche, il a fallu aux générations de Norvégiens beaucoup de ténacité. Il nous faut du temps avant que la prudence cède la place à l'amitié et à la solidarité. Mais le Norvégien a en même temps appris à estimer la valeur de l'engagement. Il ne s'engage pas à la légère. Un engagement pris doit être loyalement et scrupuleusement respecté. Il ne faut pas perdre de vue ce trait du caractère national norvégien.

Dans son numéro spécial, la rédaction a essayé de présenter les problèmes que la Communauté risque de poser dans les différents secteurs de la vie norvégienne. Ce numéro fera apparaître également ce que pourra être la contribution positive de la Norvège à la grande Communauté européenne et l'influence que la Communauté pourra avoir sur le développement futur de la Norvège.

Des perspectives s'ouvrent pour la Communauté et pour la Norvège. L'impact de la C.E.E. sur le développement technologique de l'industrie norvégienne sera nécessairement amplifié. La complémentarité de l'économie norvégienne par rapport à l'économie européenne créera un meilleur équilibre. Je ne pense pas seulement aux secteurs industriels que la Communauté avait considérés jusqu'à présent comme des concurrents dangereux. J'ai nommé le papier, l'aluminium, les ferro-alliages et les produits de la pêche. L'apport norvégien, loin de rendre plus difficile la situation des secteurs communautaires correspondants, créera un équilibre économique d'ensemble plus harmonieux, même s'il faut continuer à compléter la production par des importations en provenance de pays tiers.

Mais il y a aussi les espoirs : le Marché Commun, plus la Norvège, deviendra-t-il un jour le Marché Commun plus l'énergie ? Vous lirez dans cette Revue la description des ressources hydro-électriques de la

Norvège : la Communauté est toujours déficitaire en ressources énergétiques, et dans ce domaine, l'apport norvégien sera positif pour la Communauté, la Norvège pouvant devenir un fournisseur naturel de ces produits industriels dont la fabrication consomme tant d'énergie. A ce point de vue, l'industrie norvégienne aidera à résoudre les problèmes de la Communauté.

Il y a aussi les promesses. Je pense aux gisements de pétrole découverts dans la partie norvégienne de la Mer du Nord et dont l'exploitation a déjà commencé. L'heure européenne pour la Norvège sera-t-elle aussi l'heure où la Communauté pourra se procurer plus facilement, et avec des garanties de stabilité, le pétrole dont elle a tant besoin ?

La Norvège moderne affronte aujourd'hui des problèmes communs à tous les pays industrialisés : les mutations structurelles de l'industrie, l'urbanisation de la société, les problèmes des régions, de la pollution, et de l'évolution vers une internationalisation croissante de la vie économique. L'État national, agissant seul, ne peut que trouver des solutions très partielles à certains de ces problèmes. Il faut bien reconnaître que les formes traditionnelles de la coopération internationale ne suffisent plus à les résoudre. Il faut aussi imprimer une direction plus nette à l'évolution de l'économie par une meilleure forme de coopération internationale. Voilà une des raisons pour lesquelles le Gouvernement norvégien veut soutenir et renforcer une coopération internationale plus intense avec des droits et des devoirs mutuels plus nets, en souhaitant que les nations, œuvrant en commun, puissent résoudre ces problèmes.

J'ai commencé cet article en soulignant que la Norvège fait partie de l'Europe. J'aimerais conclure en rappelant aux lecteurs de la Revue ce que j'ai dit récemment au Parlement norvégien après avoir expliqué les problèmes pratiques devant lesquels se trouvaient nos négociateurs :

Ce qui importe, c'est que la Communauté européenne sauvegarde la démocratie existante. Mais il faut développer davantage cette démocratie, lui donner de nouvelles formes et une force agissante encore plus grande. Si elle n'est pas amarrée solidement à la volonté et aux objectifs démocratiques, la Communauté risquerait de perdre sa force. A ce point de vue, des obligations claires et nettes s'imposent à la Norvège dans la Communauté.

La Norvège veut être à la mesure des devoirs qu'exige son appartenance à l'Europe.